Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 908/2000 DE LA COMMISSION

du 2 mai 2000

relatif aux modalités de calcul des aides octroyées par les États membres aux organisations de producteurs dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture

(JO L 105 du 3.5.2000, p. 15)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 498/2007 de la Commission du 26 mars 2007	L 120	1	10.5.2007

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2000R0908:20000101:FR:PDF